

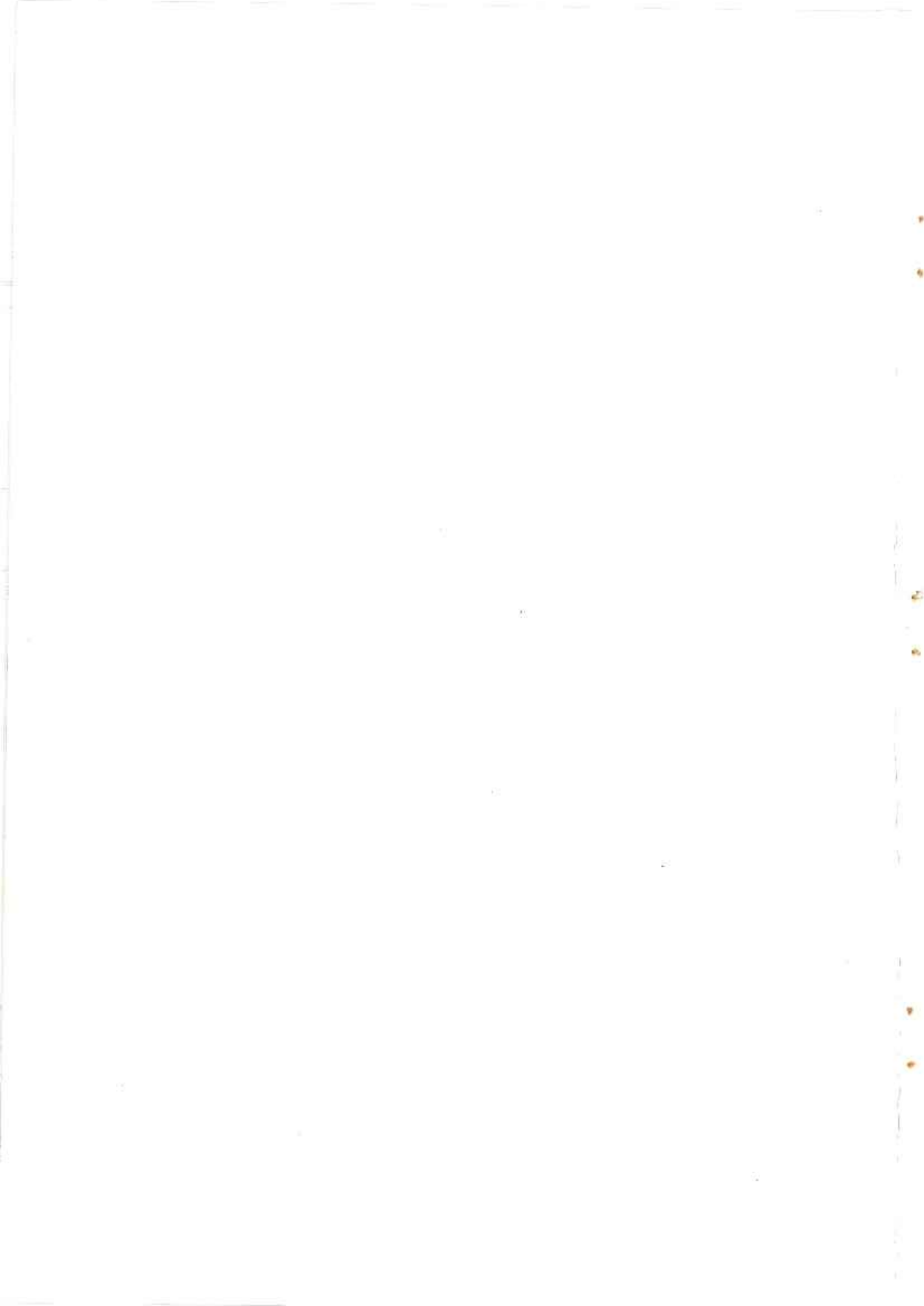
1987

**VOIR
COMPRENDRE ISSENDOLUS
AIMER**

BULLETIN ANNUEL DE LA MUNICIPALITE ET DES ASSOCIATIONS



COLLECTION : LE VILLAGE QUE J'AIME





1987 ~ N°2 ~ VOIR , COMPRENDRE,
AIMER, ISSENDOLUS

BULLETIN D'ISSENDOLUS

Président-Fondateur

Monsieur DELLAC Jean-Claude - MAIRE d'ISSENDOLUS

Comité de Rédaction :

Président : Mr BRUNET Jean
Secrétaire : Mme FABRE Janine
Photographe : Mr BAYNAT Gabriel
Dessinateur : Mr POUDE Jean-Michel

Avec la Collaboration de :

Chers Administrés

Le Service Municipal à ISSENDOLUS

Action Sanitaire et Sociale du Département

ISSENDOLUS : de 1836 à nos jours

Ephémérides 1986

Le Sous-Sol de la Commune d'ISSENDOLUS

L'EGLISE d'ISSENDOLUS

L'ECOLE d'ISSENDOLUS

Le Mot des Parents

Section Sportive

Amicale des AINÉS

ISSENDOLUS dans les années 1900 à 1920

Comité des Fêtes

CLUB des Jeunes

La CHASSE

ESSOR Agricole d'ISSENDOLUS

Entraide "Coup Dur"

SCENES Typiques de notre Vie Locale

Jean-Claude DELLAC

Jean-Claude DELLAC

Jean-Claude DELLAC

Jean-Claude DELLAC

Jean-Claude DELLAC

Jean-Pierre COUTURIE

Abbé Eloi CAYLA

Mme GESTES Yvonne

Les Parents d'Elèves

Le Bureau

Berckmans BRUNET

Mme CAYROL Christiane

Paul VERNET

Les Jeunes

Pierre PAYROL

Jean BRUNET

Marcel CABANES

(Photos)



Chers Administrés,

Voilà 1 an, le Comité de rédaction de notre Revue " VOIR - COMPRENDRE - AIMER " lançait le 1er Numéro de ce Bulletin, sans savoir l'impact qu'il pourrait créer chez nos lecteurs d'ISSENDOLUS ou chez nos voisins sympathisants. Or il s'avère, d'après la rumeur publique, que celui-ci a été un succès : ce qui vaut, pour notre Comité, une invitation des plus fermes à continuer sur la voie qu'il s'est tracé.

Notre Comité et tous les rédacteurs ont besoin de vos encouragements les plus chaleureux pour oeuvrer dans l'intérêt de tous et apporter une fois l'An :

- Une rétrospective des activités communales, au Plan de l'Animation et des Loisirs comme au Plan Culturel, en vous faisant mieux connaître notre Commune et son histoire locale.
- Une prospective en faisant part des projets qui peuvent être mis sur pied au plan de l'animation comme celui des réalisations communales proprement dites.
- Un divertissement où le rire et l'humour alternent avec les propos sérieux, voire didactiques et parfois rébarbatifs.

Le Bilan, à cette heure, est qualifié de positif. Nous devons nous préserver cependant de deux tendances et pour cela placer les garde-fous qu'il convient.

Tendance qui consiste à en faire l'ouvrage, comme je le soulignais plus haut, uniquement didactique et celle qui consisterait à en faire uniquement une Revue désopilante, ce qui ne serait pas le but recherché.

Ce dernier doit être atteint par le juste équilibre résultant du dosage savant qu'en auront fait ses auteurs.

Ce N°2 vous paraîtra peut-être beaucoup moins dense et moins riche que le N°1, peut-être parce que la "Muse", à la base de l'inspiration de ses rédacteurs, aura quelque peu perdu son souffle, mais beaucoup plus parce qu'il est difficile, dans un village comme le nôtre de trouver des activités originales, spécifiques, innovantes, permettant de défrayer la chronique de façon substantielle. Nous devons, hélas, nous contenter d'activités traditionnelles qui peuvent finir par lasser, mais qu, si elles venaient à disparaître, seraient la "mort par euthanasie" de notre VILLAGE.

.../...

.../...
 Notre but ne peut être que modeste; mais s'il est atteint : c'est le signe que vous aurez pris plaisir à sa lecture et, pour notre COMITE, comme le témoignage le plus éloquent de votre adhésion et de votre soutien à l'oeuvre entreprise.

Encore UNE fois cher Lecteur : M E R C I

N° 2 vous salue bien

Votre MAIRE :

Jean-Claude DELLAC

37 NAISSANCES en 1849

Demandes de premier janvier 1850

Subca eff.

Table alphabétique des naissances de 1849

Noms des parties	Dates	N°	Noms des parties	Dates	N°
Agroles Francis	31 x bre	33	Gasquet Marie	9 x bre	34
Bidou marianne	14 janvier	5	Laparo Marie ^{Pauline}	7 janvier	3
Brunet Louis	29 mars	9	Laudes Antoinette	16 janvier	4
Beyo ygnac ^{Catherine}	16 août	11	Lavayrie Felix	14 mai	16
Brunet Marie	21 août	25	Lagrange Julie	24 août	26
Bergougnon Marie ^{Felix}	20 x bre	32	Marty Marie	8 mai	14
Calla Guillaume	6 février	7	Masmayon Christine	3 août	23
Caumont j ^e p ^{re}	7 août	10	Meyrignac Baptiste	21 juin	20
Caumont Dulce	14 août	12	Morat Pierre	9 x bre	35
Caumont Malome	8 août	24	Mastors Hypolite	31 août	27
Delsabat Guillaume	12 janvier	1	Mastors Louise	26 x bre	28
Delsabat Jacques	15 janvier	2	Pugnet Joseph	13 mai	15
Delsabat Catherine	4 février	6	Rougie Louise	20 mai	14
Desprez Jean Louis	23 juin	19	Rougnat Pierre	24 x bre	37
Delsabat Pierre	24 x bre	36	Tourvie Jeanne	12 février	8
Fabre Marie	2 août	22	Tourvie Pierre	40 juillet	21
Fabre Clavie	9 x bre	30	Vignes fille naturelle	14 août	13
Grimat Marguerite	25 mai	18			
Gallie nansou	9 x bre	29			
Grimat Pierre	13 x bre	31			

fin de la table

Le Service municipal à Issendolus

" Qui " fait " Quoi " et " Comment "

I - La Municipalité proprement dite :

- DELLAC Jean-Claude, MAIRE

- CROS Louis, 1er Adjoint : ne bénéficie d'aucune délégation expresse proprement dite, mais jouit d'une délégation tacite, notamment sur les questions agricoles, et agit parfois, par absence du MAIRE, dans un cadre réglementaire.

MAIRE et 1er Adjoint perçoivent l'indemnité de fonction : le Maire de plein droit, le 1er Adjoint pour participation aux travaux.

- JOUANTOU Marcel : 2^e Adjoint) Ils ne participent aucunement aux travaux de Mairie, et

- LAVINAL Bernard : 3^e Adjoint) ne peuvent pas prétendre à l'indemnité; la jurisprudence du Conseil d'Etat est constante en cette matière. Peuvent suppléer les absences temporaires du Maire et 1er Adjoint et prétendre alors à l'indemnité (les travaux de Mairie ne sont pas à confondre avec les travaux et missions confiés à un Conseiller Municipal).

II - Le Secrétariat de Mairie :

- FABRE René, depuis le 1er Janvier 1969, Secrétaire 2^e Niveau, jouit d'une délégation expresse différente de celle que peut bénéficier un Adjoint, ceci pour des raisons de qualité de service, elle porte sur des domaines restreints, concerne notamment la signature des Actes d'Etat Civil et des expéditions d'Etat Civil ainsi que les documents cadastraux. Il est très utile que celui qui rédige une fiche d'Etat Civil puisse la signer. Il est, avec l'ouvrier de voirie un fonctionnaire communal proprement dit : Emploi permanent à temps non complet : 20 H par semaine.

III - Les Services annexes :

1) Melle FABRE Yvette : tambour afficheur : nommée par Arrêté du Maire, chargée de l'affichage publicitaire et commercial, nommée dans les années 70, remplissant le rôle d'appariteur-huissier (clefs de la Mairie) et chargée notamment de l'envoi des convocations.

Rémunération au forfait annuel. Emploi occasionnel n'ouvrant pas droit aux garanties statutaires de la fonction publique.

2) Monsieur l'Abbé CAYLA - Gardien d'Eglise.

Monsieur le Curé a la garde matérielle de l'Eglise et doit veiller à la bonne conservation du mobilier affecté au Culte. Il perçoit l'indemnité de gardiennage réglementaire.

Depuis 1905, il est interdit de subventionner le Culte sous quelque forme que ce soit.

IV - Les Services Techniques : Ils sont confiés à 3 personnes -

1) Mr FABRE Yves : Ouvrier d'entretien de la voirie, 1er Echelon, depuis le 1er Janvier 1987 en position de stagiaire, est un fonctionnaire communal proprement dit.

Il assure la collecte des ordures ménagères (pour cela il combine une activité de salarié et de loueur de matériel),

" Le SERVICE MUNICIPAL à ISSENDOLUS " II - suite)

Il exécute, en outre, différents travaux d'entretien de voirie et d'entretien de Bâtiments.

Il est nommé, par arrêté, sur la base de 16 Heures par semaine.

2) Mr DELSAMUT Raoul et Mme DELLAC Geneviève : Ce sont deux emplois occasionnels, à titre précaire, et révoquant à tout moment. Ils n'ouvrent pas droit aux garanties statutaires de la fonction publique. Sont liés par des contrats de droit privé avec la commune.

- DELSAMUT Raoul : chargé de l'entretien du Cimetière

- DELLAC Geneviève : Femme de service occasionnelle, rémunérée au nombre d'heures effectuées.

Le salaire horaire de ces deux personnes est obligatoirement le SMIC.

V - Le Service extérieur des Pompes Funèbres - Comme pour l'ensemble des petites Communes, il n'est ni exploité en Régie, ni concédé. Il est laissé, bien entendu, à l'initiative privée : chez nous, ce sont le maçon et le menuisier du village.

"LE TRAVAIL ADMINISTRATIF" - " LES COMMISSIONS " -

A) Règlementaires :

1) Délégués à la révision des Listes électorales :

- BATUT Pierre, délégué du Tribunal d'Instance

- SARRASY Jean, délégué de l'Administration Préfectorale.

Se prononce sur les inscriptions et les radiations de la Liste Electorale.

2) Délégués à la Commission des calamités agricoles :

- BRUNET Jean

- CABANES Marcel

3) Délégués au Bureau d'Aide Sociale : 8 Membres -

- 4 Membres du Conseil Municipal : DELPON Denis - LAVINAL Bernard - JOUANOU Marcel - DUMANCIE Robert -

- 3 Membres désignés par le Préfet :

- Michèle PAYROL - Geneviève DELLAC (La Peyrie) - VAYSSIE Armand -

- 1 Membre représentant les Associations Familiales : BOUYS-SOU Gilbert.

Ce Bureau n'a pas la personnalité morale, il est géré par la Mairie. Le Maire est président de plein droit. Il enregistre, en recettes : 10 Frs sur les concessions de Cimetière délivrées, encaisse éventuellement des subventions et des dons.

Il n'intervient pas dans la pratique dans notre commune, compte-tenu de la faiblesse de son budget : 1.900 Frs.

Cependant il peut être appelé à donner un avis sur les aides médicales hospitalières, aides médicales à domicile, aides aux handicapés dans certains cas, dispense du service national...

4) La Commission locale des Impôts -

Elle est chargée d'une partie des opérations d'assiette des Impôts Locaux. Détermination des assujettis aux quatre grandes taxes, joue un rôle également dans la détermination des bases d'imposition - classification des maisons - changement de nature des cultures et de la consistance du Bâti.

" Le SERVICE MUNICIPAL à ISSENDOULUS " - III suite

8 Membres titulaires et 8 suppléants parmi les propriétaires de la Commune pour 6 d'entre eux et 2 domiciliés hors Commune : Ce sont :

- CABANES Marcel - BRUNET Jean - DESPEYROUX Georges - BOS Georges -
- DELPON Georges - LAPARRO Robert - GRIMAL Adrien de Thémines et
- DONADIEU Pierre de Flaujac-Gare.

Les suppléants sont : BOUVY Edouard - MASMAÏOUX Benjamin - GAUTIE Denise - DELPON Pierre - SALVAN Fernand - BOUYSSOU Gilbert - DELSAHUT Prosper de BIO et THAMIE Antonin de Gramat.

B) - DELEGUES aux divers Organismes de Coopération intercommunales-

- S.I.V.O.M. : VERNET Paul
LAPARRO Robert

S'occupe de tout ce qui concerne la voirie, gère l'équipe syndicale chargée de l'entretien de notre voirie, prépare et gère les programmes d'investissements routiers.

S'est adjoint, récemment, la collecte des ordures ménagères.

- SYNDICAT d'Electrification Rurale de FIGEAC -

Nous adhérons à ce Syndicat dont la mission est la création, l'extension, le renforcement du réseau électrique : le Syndicat est propriétaire du réseau et assure la maîtrise d'ouvrage, et E D F, dans son activité de distribution de l'énergie en est le concessionnaire chargé de l'exploitation.

Les recettes sont essentiellement la taxe locale sur l'électricité perçue sur les consommateurs, les participations d'E.D.F., les Emprunts, et enfin les subventions d'Etat par l'entremise du fonds d'amortissement des charges d'électrification.

Délégués : DESPEYROUX Georges
DUMANCIE Robert

- SYNDICAT d'adduction d'eau potable -

Notre organisme gestionnaire du réseau d'eau est le syndicat de THEMINES. Ce dernier exploite le service en régie (avec ses propres capitaux et son personnel), au contraire de bien des collectivités qui ont concédé ou affermé le service à des Sociétés spécialisées, tel la SAUR.

Délégués : BRUNET Jean-Claude
JOUANTOU Marcel

Ces recettes sont constituées par le produit des ventes d'eau, les emprunts et les subventions d'Etat par l'entremise du Fonds National d'adduction d'eau alimenté par une taxe sur les consommateurs et jadis par les recettes du P.M.U.

Les recettes sont amputées d'un prélèvement au profit des Agences financières de bassin - Syndicat à vocation simple il s'est greffé l'assainissement en participant à AYNAC aux opérations d'investissement; il a toute latitude pour fixer le prix de l'eau, bien entendu dans un cadre réglementaire (politique de lutte contre l'inflation).

- COMMISSIONS FACULTATIVES :(à l'intérieur du C.M.)

- VOIERIE : CROS Louis - LAVINAL Bernard - DESPEYROUX Georges -
BOISSSET Christian - LAPARRO Robert -

Elle étudie les problèmes qui touchent à la voirie (réfection entretien)

- BÂTIMENTS : JOUANTOU Marcel - BRUNET Jean-Claude - VERNET Paul - DUMANCIE Robert - DELPON Denis -
Elle étudie les problèmes qui touchent à la réfection des Bâtiments.

Jean-Claude DELLAC

" L'ACTION SANITAIRE et SOCIALE du DEPARTEMENT "

et ses retombées

SUR LES COMMUNES - EXPOSE TECHNIQUE -

L'Aide Sociale est un concept qui recouvre des formes très variées d'aides. Elle trouve sa place comme Régime complémentaire des grands Régimes de protection sociale et qui intervient lorsque les autres formes de solidarité nationales ou familiales ne peuvent jouer, soit parce qu'elles sont insuffisantes ou absentes.

I - Le Département a la compétence de Droit Commun en matière d'Aide Sociale - La vieille distinction entre "Aide Sociale facultative" et "Aide Sociale légale" a toujours droit de cité de nos jours, et si l'aide facultative est toujours de la compétence des Communes par le truchement de nos bureaux d'Aide Sociale.

L'Aide Sociale légale, et donc obligatoire, est de la compétence désormais des Départements dont on dira, pour la clarté de l'exposé, que ce dernier a la compétence de droit commun, l'Etat à contrario n'ayant plus qu'une compétence d'attribution. Les Communes quant à elles ne feront que contribuer globalement aux dépenses par le versement et une contribution au Budget Départemental.

Avant le transfert des compétences, c'est-à-dire en ce qui concerne ce chapitre "avant le 1er Janvier 1984" : Etat, Département, Commune, intervenaient suivant le vieux système des financements croisés dans chacune des catégories de Dépenses Sociales divisées en 3 Groupes, les taux et intervention étaient très variables et sujets à caution :

- Protection maternelle et infantile, santé scolaire, hygiène publique
- La lutte contre les grands fléaux : tuberculose, cancer, alcoolisme, jeunes délinquants
- Personnes âgées - Aide médicale hospitalière ou à domicile - Handicapés.

L'imputation budgétaire se faisait au Budget Départemental auquel Etat et Communes appartaient leur participation annuelle répartie : pour ce qui concerne les Communes, 25 % en fonction du nombre d'assistés dans la Commune, 25 % en fonction de la population légale de la Commune, 50 % en fonction de la valeur du centime, aujourd'hui du potentiel fiscal.

La loi de décentralisation met un terme aux financements croisés dont les taux fixés dans le secret des Cabinets échappaient au commun d'entre nous.

De nos jours les compétences sont clairement définies et le Département voit son domaine d'intervention élargi : Aide médicale, Aide Sociale à l'Enfance, Aide aux familles : protection maternelle et infantile, personnes handicapées, personnes âgées, ainsi que la prévention sanitaire, vaccinations, lutte contre le cancer, l'alcoolisme.

L'Etat n'ayant plus que les Secteurs qui relèvent de la Solidarité Nationale : Personnes sans domicile fixe, ni domicile de secours entre autres,...

Il en résulte pour le Département un accroissement de charges financières puisque sa compétence est élargie alors que l'Etat, dont la compétence est réduite, marque de façon plus claire son désengagement financier.

Qui va financer cet accroissement de charges pour le Département ? - La loi de décentralisation est formelle sur ce point tout au moins dans son expression littérale: "Tout transfert de compétences doit s'accompagner d'un transfert de ressources ". En résumé, cela ne doit entraîner aucun coût supplémentaire au Département, mais là aussi l'esprit prévaut sur la lettre et la volonté du législateur est de toujours consacrer un désengagement financier de l'Etat, même si ce dernier allègue qu'une compensation totale doit avoir lieu, et même s'il décide, comme c'est le cas aujourd'hui, que la vignette ne sera plus un impôt d'Etat, mais bel et bien une recette départementale confortée par le transfert également des droits de mutation immobiliers.

Le transfert fiscal n'est pas le seul, il se double également d'une dotation budgétaire appelée "Dotation globale de décentralisation " versée annuellement à hauteur du déficit enregistré. Cependant la réalité financière d'un Département comme le LOT est tout autre puisque la dépense d'Aide Sociale avoisine les 7 Milliards d'anciens francs, certes il y a compensation financière (vignettes, droits de mutation), mais celle-ci est-elle suffisante puisque le 3ème partenaire: les communes, voient chaque année leur contribution augmenter, sans aucune mesure, avec les augmentations enregistrées avant le transfert des compétences. Il y a bien là une conséquence fâcheuse de l'application de la Loi et finalement, le département acculé, saturé, pressé de toute part n'a pour seul refuge que les Communes toujours prêtes à "digérer la pilule ". Certes, l'intervention des Communes est justifiée et admise par elles, car il s'agit de servir les ressortissants de cette cellule de base que constitue la Commune. Il y a bien intérêt public communal que la Commune ne peut éluder en se déquant par un refus délibéré, d'ailleurs la loi de décentralisation l'oblige à participer.

II - La Contribution Globale des Communes - Pour ce qui concerne ISSENDOLUS, il a été versé, en 1986; 42.000 Frs; ce qui représente : I/I2 ou I/I3 du Budget de fonctionnement communal, ce qui est tout de même assez lourd.

Mais comment cette dernière est-elle calculée ? C'est là un volet intéressant qui touche au coeur même des intérêts de chacun d'entre vous, contribuables effectifs ou potentiels.

La date du transfert s'effectue au 1/1/84 : 1984 doit être alors considéré comme l'année pivot, l'année de références. Cependant, avant 1984, on payait les dépenses de l'année : N-1, (N étant l'année prise en considération) en 1984, il faut payer les dépenses l'année même où elles sont engagées, c'est-à-dire l'année N, c'est-à-dire en 1984 les dépenses de l'année 84 (celles prévisionnelles de l'année 84, mais aussi celles de l'année 1983 (N-1), d'où une année à rattraper, il y a là comme un piège, mais nous devons y tomber si nous voulons respecter la légalité.

Un système de versement édulcoré, façon Conseil Général, a été mis sur pied.

Chaque année, pendant 12 ans, il est demandé 1/12 de la contribution 1984 jusqu'en 1996.

En 1986 : il nous a donc été demandé :

- 1 - 1/12 de la Contribution 1984
- 2 - La contribution provisionnelle de l'année 86, calculée de la façon suivante : s'ajoute à la contribution 85 un pourcentage d'augmentation des dépenses d'Aides Sociales légales nettes inscrites au Budget Départemental, soit 5,29 %.
- Dépenses nettes = dépenses avec certaines déductions comme les remboursements
- 3 - Le solde de l'année antérieure 85 versé à l'automne de chaque année lorsque le Compte Administratif est voté, c'est-à-dire lorsque sont connus les dépenses réelles et non provisionnelles.

La contribution provisionnelle est elle-même constituée d'une partie fixe, à hauteur de 90 %, et pour les 10 % restants en fonction de 3 critères :

- 1°) Nombre d'assistés dans la Commune
- 2°) Potentiel fiscal de la Commune
- 3°) Population de la Commune

III - L'Admission à l'AIDE SOCIALE : Rôle dévolu à la Commission cantonale.

Les cas les plus fréquents "d'Aide Sociale" à ISSENDOLUS sont les dossiers : d'Aide Ménagère (personnes dont les ressources sont en deça du plafond) - L'Aide Médicale Hospitalière - L'Allocation compensatrice avec tierce personne - L'Aide médicale à domicile (plus rarement) les demandes de la Carte d'Invalidité.

Chaque dossier fait l'objet d'un Avis du Maire, éventuellement de celui du Bureau d'Aide Sociale communal.

Une enquête auprès des personnes tenues à la dette alimentaire peut être effectuée dans le cas de l'Aide Médicale Hospitalière, notamment, car le principe fondamental de l'Aide Sociale est d'intervenir que lorsque les personnes, tenues à la dette alimentaire, ne peuvent le faire.

Cette règle souffre tout de même une exception : dans le cas de l'Aide Ménagère des personnes âgées, il n'est pas tenu compte de la situation de fortune des enfants.

La Commission d'admission jadis siégeait au Chef lieu du Canton. Aujourd'hui elle se réunit, tous les 3 mois environ, au Tribunal d'Instance de FIGEAC. Elle est composée du Président du Tribunal, du contrôleur de la DASS, du percepteur de LACAPELLE-MAKIVAL en ce qui nous concerne, du Maire de la Commune, du Conseiller Général, d'un délégué de la N S A.

L'Aide Sociale se traduit par un droit de créance du Département sur l'assisté ou sur sa succession; quand cette dernière est ouverte le Département exerce son droit de créance sur l'actif net successoral qui, bien entendu, doit être supérieur à un seuil fixé par décret, ce qui élimine le recours sur les toutes petites successions.

IV - L'Aide Sociale facultative - Le Bureau d'Aide Sociale :

Le Bureau d'Aide Sociale d'ISSENDOLUS, comme tous ceux des Communes, est un Etablissement public communal, géré de droit par le Maire Président, quatre délégués du Conseil Municipal, à l'occurrence, DELPON Denis, LAVINAL Bernard, DUMANCIE Robert, JOUANTOU Marcel, et trois délégués du Préfet : Geneviève DELLAC, PAYROL Michèle, VAYSSIE Armand, et BOUYSSOU Gilbert délégué des Associations Familiales.

Notre Bureau d'Aide Sociale n'a que de très faibles ressources, voire inexistantes (10 Frs sur les Concessions de Cimetière). La Commune peut subventionner, elle ne le fait pas; Il peut recevoir des dons (il n'en reçoit pas). Il peut recueillir le produit des quêtes (il n'y en a pas). D'où "ressources nulles" qui entraînent "Dépenses nulles".

Certains Bureaux d'Aide Sociale gèrent des œuvres sociales et un patrimoine immobilier, ils ont des revenus importants; ils sont dotés de la personnalité morale de droit public bien entendu et peuvent intervenir efficacement auprès des gens les plus défavorisés (Bons de chauffage - Cartes de transports).

De toute façon, c'est une aide ponctuelle non obligatoire, et les derniers secours en argent, octroyés à ISSENDOLUS, remontent à avant la guerre.

Il convient, maintenant, de clore un Chapitre fastidieux, quelque peu ennuyeux, mais qui aura eu, nous l'espérons, le mérite de clarifier un sujet galvaudé, parce que méconnu et incompris, qui prêtait le flanc aux interprétations les plus saugrenues et hasardeuses, notamment en ce qui concerne l'intervention des Communes dans les dépenses d'Aide Sociale du Département.

Jean-Claude DELLAC

" PENSONS un peu aux enfants... "

- JEU très actif : " Les Sorciers "

Un sorcier pour quatre ou cinq joueurs. Les sorciers X doivent, dans un temps déterminé, toucher le plus grand nombre de joueurs O.

Les joueurs pris doivent s'arrêter sur place et croiser les bras. Ils peuvent être délivrés par leurs camarades, et ils doivent, à ce moment, éviter d'être pris à nouveau par un sorcier.

Joueur pris (le sorcier doit le frapper une fois).

Joueur délivré (le joueur doit le frapper deux fois).

En fin de partie, faire le décompte des joueurs restant pris.

- JEU : " Relais Equilibre "

Deux équipes X et O ou plus. Devant chaque équipe, une ligne de départ et à 2 mètres une autre ligne. Le joueur de tête qui a un petit sac lesté (avec du sable ou des chiffons) en main, le met sur sa tête et : au commandement, part vers un piquet P qu'il contourne, sans le toucher, et revient vers sa colonne.

Il peut profiter de la distance entre les deux lignes pour enlever son sac et le donner au suivant, qui ne peut partir qu'après l'avoir posé sur sa tête.

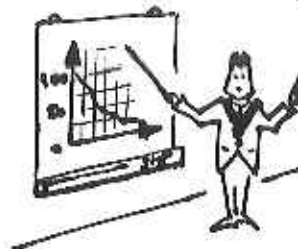
(Ne pas s'aider des mains pour conserver le sac en équilibre).

- Quel est le plus ancien des animaux ?

(Le mouton, parce qu'il est laineux) -

- Qui passerait par-dessus une maison et ne franchirait pas un ruisseau ?

- Le fourmi.



I S S E N D O L U S

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE 1836 à NOS JOURS

Comme la plupart de nos Communes Rurales de notre Département qui voit leur démographie décliner au fil du temps, notre Commune n'échappe pas à cette règle et sa courbe démographique emprunte une ligne descendante comme l'atteste les chiffres des divers recensements légaux énoncés, ci-dessous, depuis 1836.

Il convient, pour la clarté de l'exposé, de diviser l'histoire démographique de notre Commune en quatre périodes. En outre, nous mettrons au jour les mécanismes qui expliquent une telle évolution.

- 1836 à 1860
- 1860 à 1914
- 1920 à 1960
- 1960 à 1986

PREMIERE PERIODE : de 1836 à 1860 : LA FIN DU PLEIN ESSOR DU MONDE AGRICOLE -

- 1836 La Commune comptait 1052 Habitants
- 1851 " " 967 Habitants

Cette période là enregistrait : 25 naissances par an (en 1849 : année record avec 37 naissances). Elle se caractérise par le fait qu'elle ne connaît pas encore le grand mouvement de l'exode rural, qui sera l'apanage de la fin du 19^e siècle et de tout le 20^e ème.

N.B.- L'année 1849 est l'Année où notre Commune a enregistré le plus de naissances, tout au moins depuis que l'Etat Civil est tenu par les Maires.

DEUXIEME PERIODE : de 1860 à 1914 : DU DEBUT DE L'EXODE RURAL A L'HECATOMBE DE 1914 -

C'est le début de l'ère industrielle avec l'apparition de la machine à vapeur et des premiers chemins de fer, aussi nos aïeux commencèrent à désertier la campagne où ils connaissaient une condition servile sur un plateau caussenard rude et ingrat. Les naissances se ralentirent : 20 par an en moyenne, alors que le taux de mortalité devenait l'égal de celui de la natalité. Les chiffres ci-dessous en sont une preuve formelle :

- 1866 = 920 Habitants
- 1876 = 844 "
- 1896 = 708 "
- 1901 = 665 "
- 1906 = 632 "

Cette période eut le triste privilège de se terminer par les heures sombres de la Grande Guerre où 29 d'entre nous honorent, de leur nom, la stèle commémorative de notre Monument aux Morts.

TROISIEME PERIODE : de 1920 à 1960 : L'EXODE RURAL ET LES CONSEQUENCES DE LA GRANDE GUERRE -

L'exode rural s'accroît, les mouvements d'émigration sont supérieurs à ceux de l'immigration que l'on peut considérer, à cette époque, comme inexistante. La natalité; encore forte, se met à décliner. Par contre, la mortalité infantile encore assez importante se ralentit.

C'est environ 8 à 15 naissances qui sont enregistrées encore sur nos tables d'Etat Civil. Par ailleurs, les décès l'emportent parfois sur les naissances (17 Décès en 1931).

- 1926	- 529	Habitants
- 1931	- 505	"
- 1936	- 506	"
- 1946	- 443	"
- 1954	- 395	"

Comme partout ailleurs la guerre 14 - 18 a eu des conséquences démographiques inévitables. En effet, notre Commune, à l'image de la France entière, s'est vue priver de la descendance qu'elle pouvait espérer de nos compatriotes tombés au Champ d'Honneur.

QUATRIEME PERIODE : de 1960 à 1986 : LA DENATALITE - L'EXODE

RURAL - LES NOUVEAUX RURAUX - Les retombés de la recession économique des Années 80 - Après le "Boum" de la natalité de l'après-guerre, le déclin de la population, essentiellement agricole, est le facteur primordial de cette période, dû à l'exode rural : inexorable et toujours croissant. En outre, l'abandon de la petite propriété agricole, victime du machinisme et de la concentration, l'attraction toujours plus grande de la ville, la scolarisation plus poussée des Jeunes Ruraux, sont d'autant d'éléments qui ont entraîné la désertion de notre campagne.

Cependant un autre facteur apparaît aujourd'hui chez nous, il s'inscrit dans une sphère beaucoup plus large puisque il atteint toute l'Europe occidentale industrialisée. C'est la dénatalité, conséquence inévitable de la politique de planification familiale : les chiffres une fois encore sont significatifs :

- 1962	- 346	Habitants
- 1968	- 342	"
- 1975	- 334	"

Cependant, cette hémorragie de notre potentiel humain trouve un effet compensateur dans ce que d'aucuns appellent le "ruralisme", c'est-à-dire un certain engouement pour le retour à la terre, à la nature, à la vie simple et saine. Aussi, ces dernières années, notre population s'est enrichie de gens venus de l'extérieur : retraités fuyant la ville, de quelques jeunes plus ou moins philosophes, adeptes de l'homme "nature" de Jean-Jacques ROUSSEAU, et certains gens "actifs", plus nombreux, venant s'implanter chez nous, profitant de la proximité d'une bourgade attractive : GRAMAT.

La courbe démographique, jusqu'alors descendante depuis les premiers recensements connus, va se redresser brusquement. C'est un revirement historique puisque le recensement de 1982 donne le chiffre de : 397.

Le parc immobilier en maisons d'habitation se situe, à l'heure actuelle, à environ 45 (construites entre 1950 et 1970), et ce depuis les années 70, essentiellement à l'exclusion de 4 ou 5.

1983 est une année charnière car elle est annonciatrice des premiers signes de la recession économique qui se traduit par une chute brutale de la construction. La reprise n'existe que dans l'esprit de nos politiques et les perspectives du recensement de la population à venir laisse présager que la courbe ne continuera pas le mouvement ascendant entamé, même si la baisse n'aura rien d'inquiétant.

A l'heure actuelle, la population dite autochtone, centrée sur un noyau agricole aisé, cohabite avec une population nouvelle, mal intégrée, à défaut de structures et d'équipements adéquats.

Certes le conflit de population est latent et ne pourra qu'un jour se manifester. Cependant, il est un fait certain que les nouveaux ruraux ont contribué à l'équilibre démographique pour un temps de notre Commune; car leur absence se sent traduite, en 1982, par une chute libre des statistiques de notre population.

CONCLUSION

La rétrospective laisse une impression pessimiste, les perspectives, à vrai dire, sont autres; mais elles ne sont tout de même pas aussi belles qu'on ne pourrait le croire.

Certes une petite ville comme GRAMAT, possédant un Centre Commercial étoffé, des activités de loisirs, voire culturelles, permettent de conserver, dans ses environs, une frange de population braquée sur elle. Mais, ce phénomène arrivera-t-il à pallier le déclin de la population agricole, à stopper son vieillissement ? Telle est aujourd'hui la question cruciale que l'on peut se poser. Dans la meilleure des hypothèses l'on peut penser qu'elle peut, dans des perspectives à court terme, légèrement regrésner, voire se maintenir. Quand sera-t-il à moyen et long terme ?

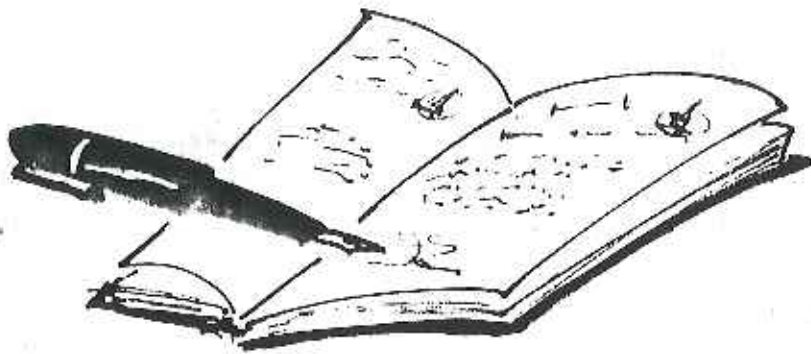
Le phénomène le plus navrant aujourd'hui qui caractérise notre village et, à travers lui, des milliers d'autres, c'est qu'il a cessé d'être autonome. La fin de l'agriculture autarcique a sonné le glas de l'indépendance de notre village. La conversion professionnelle oblige ces derniers à regarder vers l'extérieur et à graviter autour d'une bourgade plus importante offrant tous les services, cette dernière gravitant autour d'une encore plus grande et ainsi de suite ...

Cette satellisation de nos cités produit le fait que le coeur de notre village n'a plus le même rôle attractif qu'il avait jadis, il ne doit plus sa survie qu'à des cités de dimensions supérieures qui le dominent et l'avalissent.

Ainsi se referme sur cette note nostalgique les tables de notre démographie que nous avons ouvertes pour inviter nos lecteurs ruraux à réfléchir sur l'avenir de leur village.

Jean-Claude DELLAC

Maire d'ISSENDOLUS



NAISSANCES SURVENUES dans D'AUTRES COMMUNES : Parents résidant dans la COMMUNE -

- Julien, Philippe, Stéphane CANTAU, né le 18 Avril à CONDOM(Gers) ('parents résidant à " La BALME ")
- François FARTHOUAT, né le 13 Mai à GOURDON (Lot) - (parents résidant à " MARCHES ")
- Alexandre JOLIBOIS, né le 24 Septembre 1986 à CAHORS (Lot) - (parents résidant à " MALPIAL ")
- Johan BRUNET, né le 3 Octobre 1986 à FIGEAC (Lot) - (parents résidant au Bourg d' ISSENDOLUS)

M A R I A G E S -

- Pierre Noël SARRAZY, résidant à LASVIGNES et Florence Renée Elisabeth FULCHI, résidant à " LASVIGNES", le 31 Mai 86.
- Pascal JACQUIN, domicilié à EGLY (Essonne), et Martine BOUVY, résidant à EGLY (Essonne), domiciliée à "LACANETIE", le 2 Août 86.
- Patrick MARCOULY, résidant à SOULONES, et Sylvie, Marie-Fleur VERNET, résidant à l'Hôpital : le 9 Août 86.
- François SAEZ, domicilié à ANGLAIS (Lot), et Marie-Fleur LAVINAL du Breil, le 23 Août 86.

D E C E S - 3 Actes - 2 Transcriptions -

- PRADAYROL Octavie, Rosalie, Veuve BOS Joachim : le 21 Mars 1986
- BRUNET Camille, Jean, Epoux MONTET Antonia : le 5 Avril 1986
- MONTPEYSSSEN Sidonie, Loetitia, Epouse FABRE Adrien ; le 6 Juin 1986

Transcriptions :

- Marguerite, Madeleine ASSELIN, Veuve de Lucien BOURGEOIS, décédée à CAHORS (Lot), le 15 Janvier 1986, domiciliée à L'Hôpital.
- Alberte, Marthe, Antoinette CAIROL, épouse LAGARRIGUE Fernand, décédée à TOULOUSE, le 8 Novembre 1986

- RETROSPECTIVE -

1936 : Naissances : 9 AYROLES Ivon - BRUNET René -
BRUNET Jean - BERGOUX Odette - BOUVY Jean -
DELSAHUT Raoul - LAPARRO Roger - MARTY Henri -
VERNET Paul -

Décès : 10 Ayroles Ivon - BERGOUX Jean -
BRUNET René - CABANES Marthe - DELFOUR Marie -
ROUGIE Antoine - SOLONIE Michelle - THANIE Marie -
VERNET Albert -

Mariages : Néant

Une transcription de divorce

- RETROSPECTIVE - (suite)

1886 : Naissances : 23

Mariages : 5

Décès : 9

RECENSEMENT des ETRANGERS : Au 31 Décembre 1986, il est recensé :

- 4 Espagnols - 3 Portugais

LISTE ELECTORALE au 31 Décembre 1986 :

Additions : 14

Radiations : 9

Inscrits au 31/12/86 : 315

PERMIS de CONSTRUIRE 1986 : 4

- Maison d'Habitation : I - LACAM André du Teil de BIO pour une
Maison " Aux Bories " d'ISSENDOLUS.

- Garage : I : FABRE René, au Bourg d'ISSENDOLUS

- AUvent : I : FABRE René, au Bourg d'ISSENDOLUS

- Chèvrerie : 1 : DELLAC Geneviève, à la Peyrie d'ISSENDOLUS

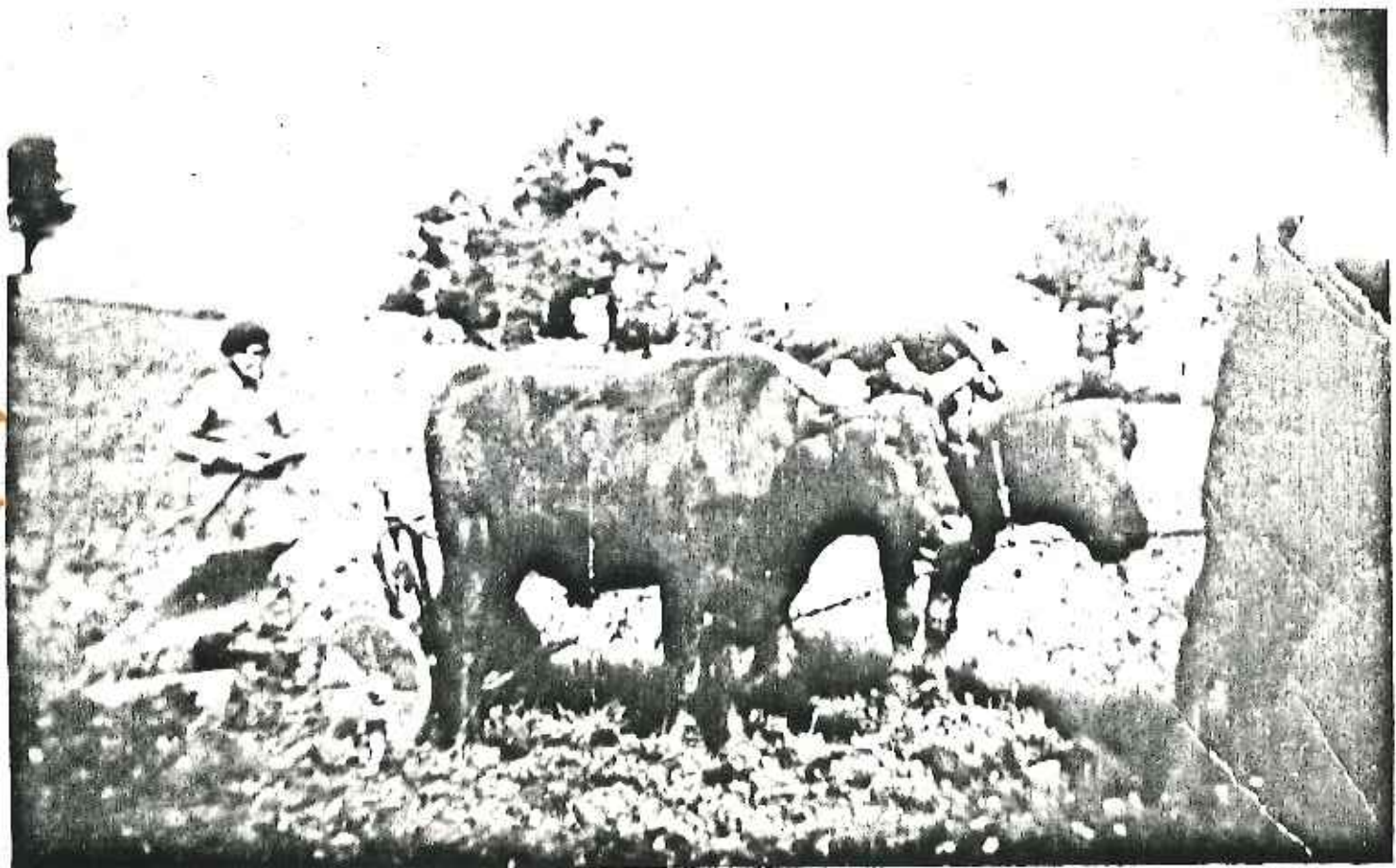
DECLARATION de Travaux exemptés de Permis de Construire : I

- Garage : I : LEGRAND Jacques à la Baune

CERTIFICATS D' URBANISME 1986 : 2 -

- BATUT Patrick : le 13-01-86 renouvellement pour un Terrain sis
à "Terres Basses"

- LAVERGNE Claude : le 19-8-86 renouvellement pour un Terrain sis
aux " Bouygues "

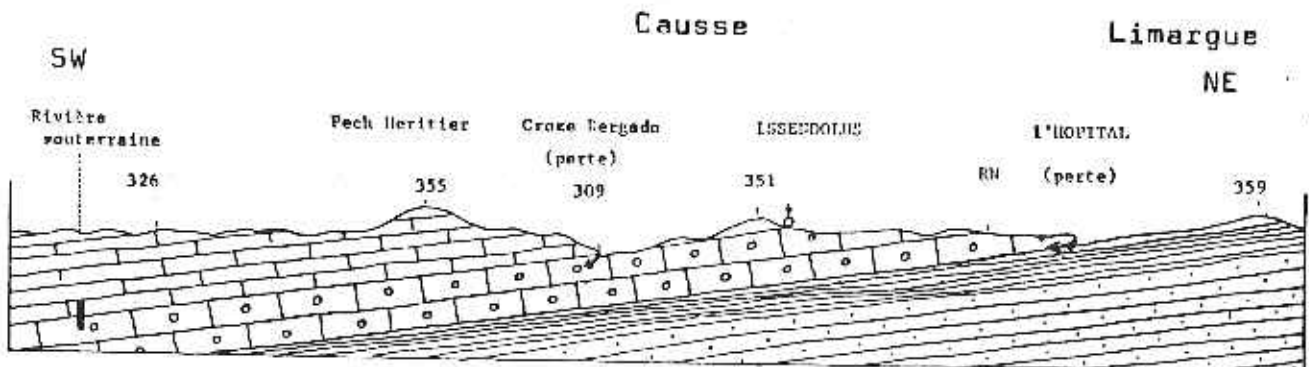


LE SOUS SOL DE LA COMMUNE D'ISSENDOLUS

Le territoire de la commune d'Issendolus appartient au Causse de Gramat pour plus de 90 % de sa superficie, à l'exception de sa bordure nord qui se rattache à la région du Limargue. Les paysages correspondants sont très contrastés : plateau rocailleux et sec du Causse, convenant seulement aux moutons, où seules les dépressions karstiques (cloups et combes) peuvent être cultivées, qui s'oppose aux verts pâturages et aux ruisseaux de la région nord plus favorable à l'agriculture.

UN PEU DE GEOLOGIE - La nature du sous-sol permet d'expliquer cette différence : sur les calcaires du Causse, les eaux s'infiltrent et circulent souterrainement dans les fissures élargies par dissolution, le résidu insoluble formant un maigre sol argileux et rouge très caractéristique.

COUPE GEOLOGIQUE



LEGENDE

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Bathonien : calcaires | | Toarcien : marnes |
| | Bajocien et Aalenien : calcaires et dolomie | | Lias moyen et inf. indifférencié : marnes et calcaires. |

Echelle : 0 1 2km

Hauteurs: X 4

Les marnes du Limargue sont des roches plus tendres et surtout imperméables, constituées par une forte proportion d'argile associée à du calcaire. Il s'agit dans les 2 cas de terrains sédimentaires datant de la période jurassique. Les calcaires du Causse appartiennent au Jurassique moyen : étages aalénien, bajocien (calcaires souvent oolithiques*, avec quelques niveaux dolomitiques*) et bathonien (calcaires gris et durs, à grain très fin, de type sublithographique, se débitant en plaques). Les marnes du Limargue correspondent aux derniers dépôts du jurassique inférieur (ou lias) étage toarcién en particulier. A cette époque (il y a 180 millions d'années) une mer assez profonde recouvrait toute la région. Au fond, dans la vase argileuse, se sont déposées des coquilles de mollusques variés (ammonites, bélemnites, gryphées...) que l'on retrouve à l'état de fossiles. Au Jurassique moyen, la profondeur de l'océan diminue, des boues calcaires, pauvres en fossiles, se déposent : dans une zone de haut fond fortement agitée par l'action des vagues (calcaires oolithiques) ou dans un lagon plus calme protégé par des récifs (calcaires micritiques).

Ces couches superposées, horizontales à l'origine, sont actuellement légèrement inclinées vers le sud-ouest par suite d'un affaissement progressif de la partie centrale du bassin d'Aquitaine et/ou d'une remontée du Massif Central : aussi rencontre-t-on des terrains de plus en plus récents, lorsqu'on se dirige vers l'intérieur du Causse (cf. coupe géologique).

HYDROGRAPHIE - Au sud d'Issendolus s'observe le tracé d'une importante vallée sèche (voir carte) dont le fond est occupé par d'anciennes alluvions mises en cultures. Cette vallée, qui rejoint celle de l'Alzou à Gramat était autrefois (il y a sans doute plus d'un million d'années) parcourue par l'Ouyse, ruisseau qui se perd actuellement sous le village de Thèmines. Ses anciens affluents principaux, les ruisseaux du Morou et de Lascombes, se perdent eux-mêmes à la limite des marnes et du calcaire près de Lacanetie et de l'Hopital. La perte du Morou, ruisseau le plus important, présente la particularité de ne pas être encore stabilisée à la limite du Causse. En effet, l'eau s'infiltrerait ordinairement dans une petite dépression près de la route nationale mais, quand le débit est plus important, elle emprunte sur 1,8 km, l'ancienne vallée de l'Ouyse pour disparaître finalement en plein Causse au sud du hameau de Mondou dans la Croze de la Bergado. Plus au nord, six ruisselets s'engloutissent pareillement à Fregouze et près des hameaux de Igounet, Lagarde, le Teil et le Mas de Martel.

Que deviennent ces eaux enfouies sous le Causse ? On sait depuis 1948, grâce à une coloration à la fluorescéine, que les eaux englouties à Thèmines reviennent le jour au gouffre de Cabouy, près de Rocamadour, après un parcours souterrain supérieur à 20 km. Elles circulent, vers 120 m de profondeur, dans une grandiose galerie, haute de plus de 20 m, qui a pu être remontée sur environ 6 km à partir du gouffre des Vitarelles jusqu'à un éboulement infranchissable situé entre Flaujac et Lalinié (voir carte). Un important affluent a été parcouru sur près d'un kilomètre en direction d'Issendolus jusqu'à un siphon. Toutes les eaux perdues, citées précédemment, ont rejoint inévitablement ce grand collecteur dans sa partie déjà connue ou plus en aval, en creusant de nombreux kilomètres de galeries qui restent à découvrir. C'est là une aventure passionnante à

* *Calcaire oolithique* : roche formée en grande partie par l'accumulation d'oolithes : sphérules de 0,5 à 2 mm de diamètre comparables à des oeufs de poissons d'où leur nom. Elles résultent du dépôt de calcaite sur un noyau (grain de sable ou autre particule) maintenu en suspension par l'agitation de l'eau.

Dolomite : carbonate double de magnésium et de calcium, moins soluble que la calcite, carbonate de calcium qui est le constituant essentiel des calcaires. Les dolomies de la base du bajocien sont des roches de teinte rouille, très vacuolaires et cavernueuses, à cassure irrégulière, peu appréciées comme pierre à bâtir.

laquelle participent divers clubs de spéléologie lotois et extérieurs au département. J'y consacre moi-même, en collaboration avec eux, une grande partie de mes loisirs depuis plusieurs dizaines d'années ; c'est d'ailleurs la motivation principale de mon implantation dans la région, les autres raisons de ce choix étant, soit dit en passant la beauté des paysages et des vieilles maisons et la gentillesse des habitants.

IGUES ET GROTTES - Une douzaine de ces cavités naturelles sont déjà connues dans la commune. La grotte Peureuse (n° 1 sur la carte) est la plus souvent visitée (profondeur 25 m, développement 200 m avec un lac temporel au fond). La grotte de Besse [2] est longue d'une trentaine de mètres. Une perte aménagée [3], aqueduc en pierre sèche, long de quelques mètres aboutissant à une petite cavité naturelle, existe 300 m en amont de la Croze de la Bergado [4]. Deux petites igues [5-6] ont été explorées dans le cloup situé près du passage à niveau de Teulayrou, et une troisième [7], peu profonde, 350 m plus au nord.

Trois grottes longues de plusieurs dizaines de mètres se trouvent : l'une [8] à côté de l'ancien moulin à vent, l'autre [9], fermée par une trappe métallique, en bordure de la route nationale, la troisième [10], actuellement obstruée, au dessus de la perte de l'Hôpital.

La cavité la plus longue [11], explorée sur environ 800 m est un boyau très étroit parcouru par le petit ruisseau de Igounet qui se perd 100 m en amont de l'entrée. Certaines cavités sont particulièrement bien placées pour donner accès à des galeries importantes, suivies par l'eau et à ce titre mériteraient d'être désobstruées :

- la perte de l'Hôpital en priorité : à la suite des travaux mécanisés destinés à faciliter l'absorption de l'eau, un très net courant d'air, preuve certaine de l'existence d'importants prolongements souterrains visitables, était perceptible à travers l'éboulis au fond de l'entonnoir. L'entrée de cette galerie est masquée par les blocs déversés au cours des siècles par les hommes, sur une dizaine de mètres de hauteur. Il serait possible de l'atteindre en creusant un puits ou une tranchée le long de la falaise.

- la Croze de Bergado, également encombrée de déblais pierreux devrait permettre d'accéder au cours souterrain du ruisseau de Morou.

- l'igue de la Chèvre [12] près du Causse de Bio est obstruée par des pierres et de la terre à la profondeur de 7 à 8 m. Elle pourrait permettre de rejoindre le ruisseau de Lagarde qui se perd 400 m en amont.

D'autres possibilités existent certainement et je serais reconnaissant aux habitants du Causse de me signaler l'existence de cavités peu connues, même d'aspect insignifiant : fissures profondes, terriers de renards, petites ouvertures d'où s'échappe un courant d'air, ou une colonne de brouillard en hiver, etc... Celles-ci, après élargissement, pourraient peut être donner accès à quelques parties nouvelles du domaine souterrain.

Je tiens à remercier MM. Bouzou, Delsahut et Vernet pour les renseignements qu'ils m'ont déjà fournis. Les lecteurs seront tenus au courant des prochaines découvertes !

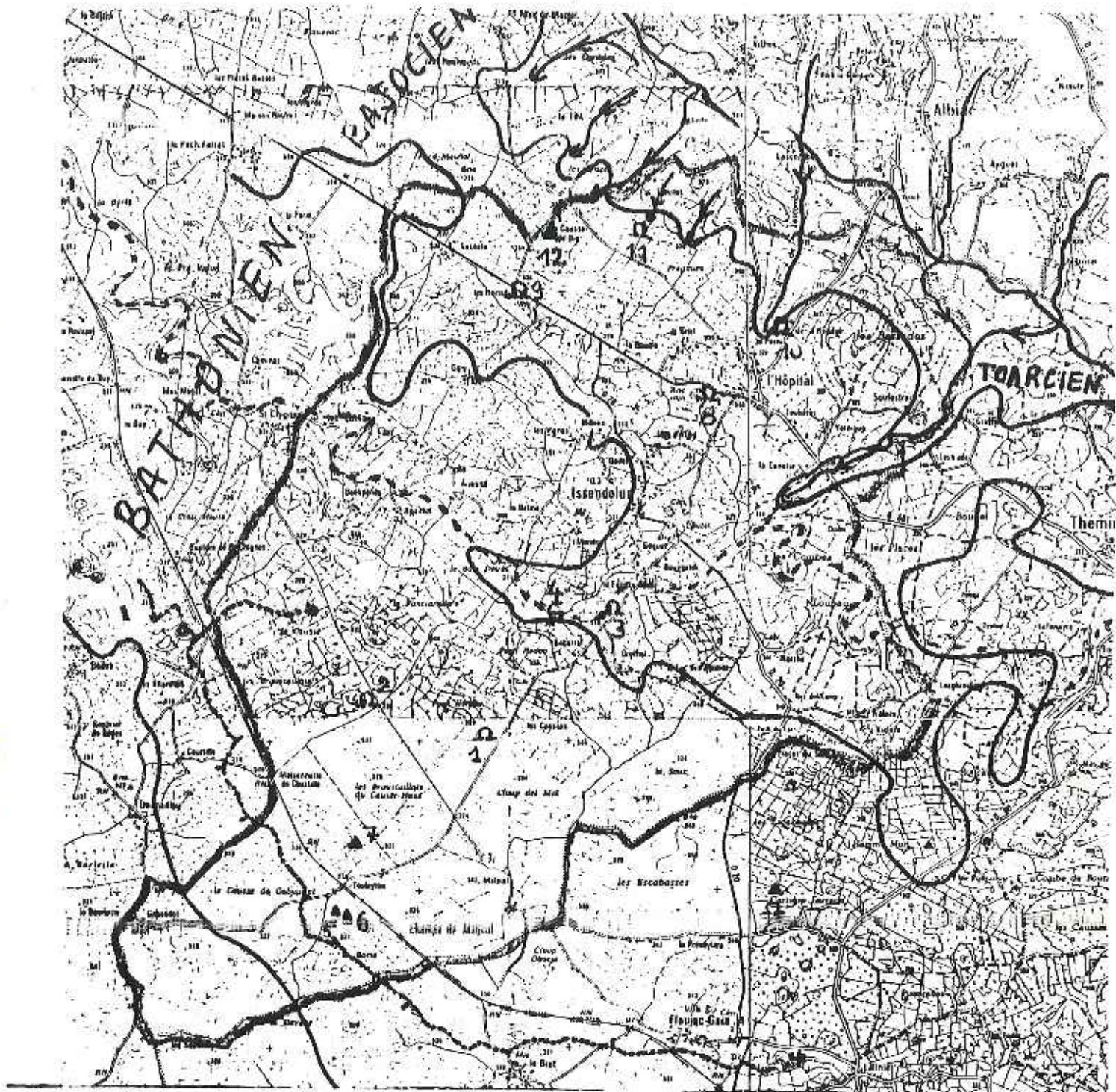
Jean-Pierre COUTURIE

Monsieur Jean-Pierre COUTURIE est propriétaire, depuis plusieurs années, d'une Maison sise à l'Hôpital, attenante à la Maison LAGNAUD. Il est domicilié à ROMAGNAT (Puy-de-Dôme), et séjourne aux vacances à l'Hôpital.









Son hobby est constitué par la recherche géologique et minéralogique, d'où son intérêt pour le sous-sol de notre Commune.

Nous le remercions vivement de sa prestation.

Le Comité de Rédaction



LEGENDE

-  Limite de la commune d'Issendolus
-  Contours géologiques
-  Ruisseaux et pertes
-  Vallée sèche : ancienne vallée de l'Doyse
-  Rivière souterraine des Vitarellas
- Grotte :  Igue : 
- Echelle: 0  2 km



« Anniversaire »

Le 26 Mars 1986, un docteur de l'Hôpital de FIGEAC, se voulant rassurant ou pour savoir si j'étais encore un tantinet solide, me dit " Ne vous en faites pas, l'Eglise d'ISSENDOLUS est toujours debout "...

Ma réponse vint immédiate : "Oui, mais son curé est par terre". Jene sais pas si cela suffit à la rassurer...

Il parlait de l'Eglise de pierres. Mon propos est de vous parler de cette Eglise d'ISSENDOLUS, faite des coeurs et des âmes, qui sont les Pierres Vivantes de l'EGLISE.

Le 18 Mars 1962, j'entrais, pour la première fois, dans cette Eglise : il va y avoir " 25 ans ". Ca s'appelle : "des Noces d'Argent", bien que les prêtres ne soient pas mariés.

Le Dimanche 22 Mars 1987 (quand la neige aura fondu) le Père GAUZIN, qui remplace l'Evêque de CAHORS, sera parmi nous pour fêter cet événement, et en tirer les leçons... Je voudrais faire un retour en arrière ...!

Je parlais de l'Eglise composée des "Pierres Vivantes" des âmes. Ce sont elles qui construisent une Eglise : c'est-à-dire ce Corps du Christ dont Il est la Tête, c'est-à-dire : l'élément essentiel et dont chaque Baptisé est un Membre. Ce n'est qu'ENSEMBLE que nous formons ce Corps du Christ.

Il y a 25 ans : bien peu nombreux étaient ceux qui ne faisaient pas partie de ce Corps. Les événements vont vite. Nous vivons dans une Société, en mutation, ultra-rapide, et beaucoup ne se posent plus les vraies questions sur l'homme.

Notre Ecole

Une Année s'est écoulée, Notre Ecole est toujours là, bien vivante malgré son faible effectif.

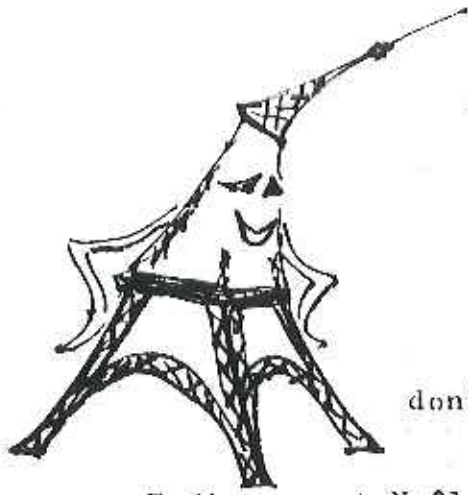
MERCI aux Parents d'Elèves, leur dévouement est sans égal.

Je leur laisse la parole pour les choses sérieuses, et avec les enfants nous vous dédions ce petit poème pour sourire.

"ISSENDOLUS" pour sourire

QUI a bien pu " ISSENDOLUS "
Te baptiser de ce nom là ?
Ce ne peut être un Gaulois,
Ni ASTERIX, ni OBELIX,
N'auraient jamais inventé ça.
Mais c'est sûrement un Romain
Qui, plongé dans ses Parchemins,
T'a affublé " I S S E N D O L U S "
De ce nom qui sonne Latin.
Et nous qui habitons chez toi,
QUI sommes-nous ?
Des IROQUOIS ?
Mais non,
Des " ISSENDOLUS " quoi ?
" On ne sait pas ".

Yvonne GESTES



Le mot des parents

Un an déjà ! Que devient notre ECOLE ?

Et bien, elle suit son train : onze élèves,
dont deux qui partiront en 6^{ème}.

La couvée se réduit de plus en plus.

Enfin A Noël, comme de coutume, les enfants ont eu droit à un copieux goûter et à un petit cadeau : quelle belle après-midi pour eux, et quel agréable prétexte aux parents et aux amis de l'école pour se réunir.

Et puis, cette année, le bon résultat du Quine nous permet de concrétiser notre rêve : " Montrer PARIS à nos enfants " !

C'est pour cela que nous tenons à remercier les nombreux participants à la réussite de cette sortie :

- Les habitants d'ISSENDOLUS qui sont venus ou qui ont acheté des cartons, les diverses organisations de la Commune qui ont offert des lots (FOYER RURAL, Chasseurs, MAIRIE,... et nous en oublions...)

- Les parents d'élèves qui ont beaucoup travaillé (les mamans nous ont fait de savoureuses pâtisseries), et surtout Mr LAPARRO de LACOSTE qui nous a offert un agneau sur pieds. Donc " MERCI à Tous !"

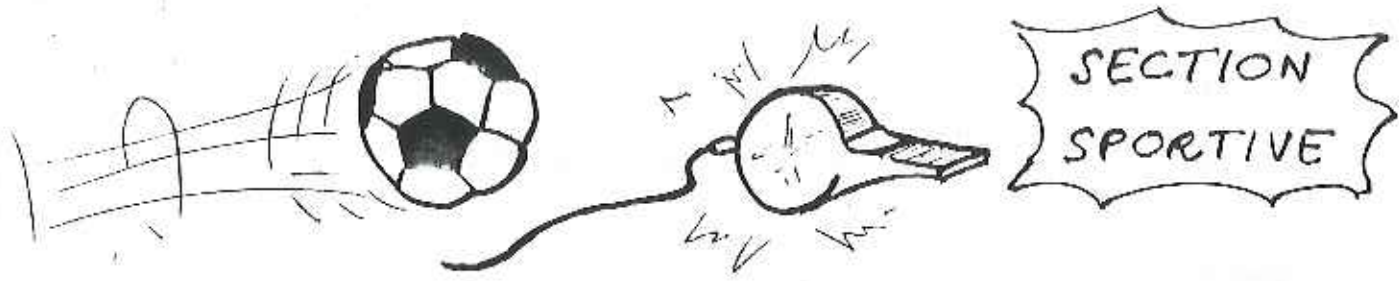
Cette sortie sera, bien sûr, pour les enfants scolarisés cette année et pour les anciens élèves. Nous ferons savoir, par affichette, à l'épicerie du Village si nous faisons ce voyage, en car ou en train, les conditions d'hébergement, la durée.

C'est que c'est autre chose que notre petite sortie " à la Grotte de LACAVE " l'an dernier !

Avant de finir, une question, une prière presque : N'y a-t-il vraiment plus d'enfants à ISSENDOLUS? Le Village devra-t-il donc finir par renoncer à son ECOLE ?

La suite " l'AN prochain "....

Les PARENTS D'ELEVES



Comme l'an dernier, c'est avec plaisir que nous nous retrouvons pour vous donner des nouvelles de L'EVEIL d'ISSENDOLUS.

Avant tout : nous vous remercions tous pour votre accueil lors de la distribution des Calendriers. Votre contribution nous aidera beaucoup pour la suite de la Saison.

Après avoir fait le Bilan de la Saison dernière lors de l'Assemblée Générale, nous avons pu tirer certains enseignements.

Les joueurs ont pris conscience qu'ils appartenaient à un Groupe, qu'ils devaient être solidaires et que de cette solidarité et de la bonne entente dépendaient la réussite.

Cette saison on retrouve toutes ces qualités sur le terrain, il y a plus de motivations, le jeu est plus collectif : les résultats ont suivi.

En équipe Ière nous sommes : 4ème, à 4 points seulement du 1er du championnat. Pour la première fois, éliminés qu'en 8ème de finale de la Coupe Laville.

Notre objectif : essayer d'être dans les 3 premiers et, qui sait, la Ière Place... car nous pouvons encore mieux jouer.

En Equipe "Réserve" : la saison est moyenne avec toujours les mêmes difficultés.

Beaucoup d'absentéisme, et surtout le fait qu'elle est tributaire de l'Equipe Première, car elle vient la compléter lorsque celle-ci est en difficulté.

L'Equipe Junior : en entente avec THEMINES ELLE fait un très bon Championnat. On y retrouve les bons éléments de l'Equipe Ière et Réserve. L'EVEIL d'ISSENDOLUS fournit 70 % des Jeunes pour cette entente.

L'Equipe minime est "bonne dernière" de son Groupe (dans le bon sens du terme).

Nous avons une bonne Equipe, malheureusement nous jouons contre des enfants qui ont 2 ans de plus que les nôtres, les trois quarts de l'Equipe étant Pupilles suclassés : - 2 Enfants ont été présélectionnés pour une journée de sélection à CAHORS : Laurent ROUGIE et Sébastien MOVSSESIAN. En vue de la formation de l'Equipe Pupille du LOT, Sébastien a été retenu pour un stage de 3 jours.

Nous déplorons l'absence des parents (à de très rares exceptions) lors des matchs à domicile : cela ferait certainement très plaisir à ces enfants qu'on vienne les encourager.

Nous faisons de très longs déplacements et les dirigeants qui s'occupent de ces 13 enfants sont bénévoles, aussi la participation des parents serait la bienvenue.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour la rapide réalisation de la 2^{ème} Tranche des Travaux (intérieur des vestiaires et douches).

Nous avons bon espoir pour l'installation d'un éclairage sur le terrain qui pourrait se faire en collaboration avec le Club. Cela permettrait aux Joueurs de s'entraîner régulièrement et de se maintenir en bonne condition physique pendant toute la saison.

Le CLUB a besoin de personnes pour encadrer ses Equipes : aussi un appel est lancé aux anciens Joueurs et à toutes les bonnes volontés.

Nous remercions les quelques spectateurs assidus, mais nous regrettons qu'ils soient si peu nombreux à venir encourager leurs Equipes. Les Joueurs ont besoin, pour réussir, de se sentir soutenus, encouragés, et respectés, et non pas jugés sévèrement.

Nous vous donnons rendez-vous dans le prochain BULLETIN Annuel, mais nous espérons vous retrouver, parmi nous, sur le STADE très prochainement.

Le BUREAU



C'était à Lisbonne pour Portugal-Italie : la lutte entre deux arrières : Cabrini, Poffensif, et Veloso, sur ses gardes.



ISSENDOLUS

AMICALE DES AINES

D'ISSENDOLUS

" Club du 3ème AGE "

Après un démarrage sur les chapeaux de roues, III adhérents au départ du Club, voici que, petit à petit, leur nombre s'effrite :

- III en 1978, 110 en 79, 116 en 80, 124 en 81, 126 en 82, et c'est le sommet en 1983 avec 127 adhésions, 113 en 84, 98 en 85, et 95 en 1986.

Ceci serait-il un signe de fatigue? Je ne le crois pas. Cela provient surtout qu'au début : toutes les personnes âgées sont entrées dans notre Club, et aussi bon nombre de relativement jeunes, arrivant dans les 4 ou 5 ans à l'âge de la "Retraite", et qui étaient déjà inscrites à l'âge officiel de la retraite.

Le vieillissement du Bureau ? peut-être pas aussi dynamique ? Il faudrait que, quelques-uns parmi les plus Jeunes d'entre nous assurent la bonne continuation du Club, qui jusqu'ici a très bien marché.

En effet : que de beaux pays traversés lors de nos sorties d'un jour ou de celles de 4 ou 5 jours où nous sommes allés, par deux fois, hors de la France. Ce qui ne se serait pas produit si ce Club de l'Amicale des Aînés n'avait pas existé.

Il ne faut surtout pas croire que nous ayons tout vu de notre si belle France : que de beaux coins sont encore à découvrir, ici ou ailleurs.

Cette année il ne s'est pas fait de grand voyage, vous en connaissez la raison.

Le 18 Juillet nous étions 40 à MONTIGNAC-s/Vézère, repas de midi à St-AMAND de Coby (Dordogne), après-midi folklore international, le soir dîner à CUZANCE.

Le 9 Septembre nous étions à la CHAISE-DIEU en Haute-Loire (visite de l'Abbatiale, midi déjeuner au PUY au Restaurant "Les Reillades", tout contre le terrain d'aviation, très très bon repas. Après-midi visite de la Ville du PUY, certains d'entre nous sommes montés tout en haut de la statue de la Vierge où, malgré quelques abeilles qui y avaient élu domicile, nous avons eu une vue impressionnante sur la ville et ses environs. Pendant ce temps ces dames visitaient les Ateliers des Dentellières qui travaillent encore à la main, et faisaient divers achats.

Le soir, repas au ROUGET (Cantal), là aussi très bon repas. A signaler que le car était payé par la Caisse et qu'une belle ristourne leur était faite pour le repas de midi.

Le 10 Octobre visite de la découverte de DECAZEVILLE, puis repas de fin d'année à ALMONT-les-Junies (Aveyron). Très bon repas au vieux Cahors, vin blanc et mousseux coulèrent à flots.

Puis tard, trop tard même, nous sommes allés jusqu'à CONQUES. La nuit tombait déjà; il fallait retourner dans nos " pénates ", et faute de temps nous n'avons pu visiter le trésor de l'Eglise de CONQUES, par contre nous pûmes admirer de très beaux paysages.

Nous nous séparons en nous disant:
" A l'an prochain ".

Pour 1987 nous envisageons un voyage de 4 jours, il nous reste à choisir la destination.

Le Trésorier de l'Amicale :

Berckmans BRUNET

" BONS MOTS "

Un jeune garçon entre dans une épicerie : "Je voudrais 9 Kgs 350 grammes de haricots à 3 Fr 25. L'épicier le regarde avec étonnement .

9 Kgs 350 répète le même, l'épicier pèse la quantité demandée, fait la facture et la tend au gamin en disant :
" C'est pour livrer chez toi, car c'est bien trop lourd pour toi?"

" Non, Monsieur, c'est pour livrer nulle part, c'est mon devoir de calcul et je n'arrivais pas à trouver la solution."

" Halte à VERSAILLES "





" ISSENDOLUS " Dans les Années " 1900 à 1920 "



Mon oncle est allé en classe en 1903. La maison d'Ecole se trouvait alors au Village de SUQUET. Monsieur GRIMAL, l'instituteur avait une trentaine d'élèves (les garçons seulement). Madame AURUSSE, elle aussi institutrice laïque, n'avait que 5 ou 6 élèves. Les autres fillettes, la majorité comme c'était le cas, fréquentaient l'Ecole libre qui se trouvait à l'Ecole actuelle.

Une trentaine de fillettes, environ, fréquentaient ces cours qui leur étaient donnés par une religieuse, et Mademoiselle POUJET. Ces deux institutrices logeaient à " la tour ". "La tour" ne tenait donc pas lieu de Presbytère à cette époque-là. Le Curé de la commune habitait cette maison, près de l'école, qui est devenue le logement des instituteurs.

L'Ecole Libre disparaîtra en 1905 et l'instituteur quittera SUQUET pour venir exercer dans le Bourg du Village.

En 1901 la commune comptait 665 Habitants dont beaucoup de Jeunes d'âge scolaire. Elle menait une vie très active. En 1910, 3 forgerons étaient en activité, l'un à l'Hôpital, l'autre à ISSENDOLUS, et un troisième à MONDOU.

On pouvait compter : 3 maçons, 4 bouilleurs de cru et 7 cordonniers : 3 pour le village de l'Hôpital, 3 dans le Bourg d'ISSENDOLUS, et 1 à MONDOU. Deux tisserands filaient le chanvre cultivé dans la commune.

On comptait alors 4 Epiceries et 1 charcuterie. Les cafés ou restaurants étaient nombreux : 4 dans le Bourg d'ISSENDOLUS, 3 à l'Hôpital.

Les cultures n'ont guère changé depuis si ce n'est que le chanvre a disparu. On cultivait le blé, la pomme de terre, le maïs. L'élevage était restreint. Chaque fermier avait ses boeufs de labour, des chevaux parfois. Les noix offraient une ressource importante.

Dans la commune on élevait des chevaux destinés à la cavalerie. Des domestiques de ferme allaient travailler chez les uns et les autres.

A cette époque il y en avait une trentaine. Beaucoup de jeunes restaient donc encore au village. Des jeunes filles aussi allaient "se louer" dans les fermes pour les travaux des champs comme pour les lessives.

En 1916 un journalier de 18 ans gagnait 1900 Frs par an. Pour comparaison : le prix d'un bon repas était alors de 1 Fr 50, 2 Frs. Une paire de gros boeufs valait : 800 Frs..

Les Jeunes avaient peu de distractions : quelques rares Fêtes votives, celle de la commune et des plus proches villages, le jeu de quilles ou de cartes pour les jeunes hommes. L'Hiver, par contre, les dénoisillages offraient d'agréables soirées. Dans beaucoup de maisons l'accordéoniste était venu et toute la jeunesse présente dansait pendant deux ou trois heures, ce qui agrémentait les longues veillées d'hiver.

Christiane CAYROL

COMITE DES FÊTES

Le Comité des Fêtes s'efforce de maintenir la traditionnelle Fête Votive.

Les premiers beaux jours de JUIN sont là, la Commune est en effervescence, Jeunes et moins jeunes s'affairent pour les divers préparatifs. Les forains, venus nombreux, donnent déjà une note de gaieté au village en installant Stands et Manèges.

Grâce à vos généreux dons, qui sont collectés lors des aubades, nous essayons, d'année en année, d'organiser de plus belles festivités.

Au mois d'Août la joyeuse équipe de "POPOL" se réunit pour animer à nouveau la Commune. Parents et amis peuvent se retrouver lors du Buffet campagnard et terminer leur soirée en valsant sur un petit air d'accordéon.

C'est avec dynamisme que notre Président, et que certains membres du Comité essaient de vous divertir le mieux possible.

Le BUREAU :

- Président : VERNET Paul
- Vice-Président : BRUNET Serge
BAYNAT Gabriel
LAPARRO Vincent
- Secrétaire : BOS Michèle
- Secrétaire-Adjointe : BRUNET Claudine
- Trésorière : BRUNET Marie-Hélène
- Trésorière-Adjointe : BOUYSSOU Betty

Le COMITE des FETES vous convie aux Manifestations 1987.

" Le Comité des Fêtes "

Le Club des Jeunes

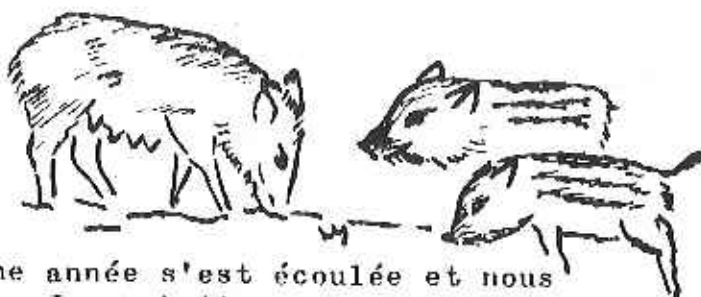
Un CLUB des JEUNES, qui voit ses effectifs se réduire d'année en année, a-t-il des chances de subsister ?

Mais bien sûr, car malgré le manque d'entente et de solidarité entre JEUNES, les intéressés arrivent toujours à se distraire en se retrouvant lors de soirées comme celle de la Saint-SYLVESTRE où : repas, musique à gogo et super ambiance étaient au rendez-vous.

Tout cela : grâce à notre dévoué et dynamique Président.

" LES JEUNES "

CHASSE



Chers Amis,

Une année s'est écoulée et nous voici une fois de plus parmi vous. Je souhaite que les premières pages ont attiré votre attention.

Pour la saison 85-86 : nous avons lâché 25 Lièvres, dont 18 de notre élevage. Le prix d'un lièvre à l'achat est de 700 Frs. Nous avons lâché également une trentaine de lapins à 30 Frs l'un, et 50 faisans à 58 Frs l'un.
TOTAL : 19.300 Frs.

Nous avons toujours : 31 Permis et vendu 30 Cartes à 100 Frs. Oui, il y a un chasseur qui a cru bon chasser sans carte, pensant sans doute que les 4 ou 5 lièvres, qu'il a tués, étaient gratuits. La Société compte 8 chasseurs qui ont pris la carte à 200 Frs.

Nous avons fait un bal qui nous a rattaché : 600 Frs, un Ball-Trapp qui a bien marché : 3.400 Frs de bénéfice. Une soirée sangria sans bénéfice (ni perte), mais notre but était de réunir des gens qui voulaient passer une bonne soirée d'été. Il y a eu un repas très réussi, une bonne ambiance. Dommage pour les absents.

La surprise a été la quine ECOLE-CHASSE où nous avons rempli la salle. Je remercie ici toutes les personnes qui sont venues ou qui ont pris des cartons à l'extérieur (il s'est vendu pour 2.000 Frs de cartons à l'extérieur).

Je rends hommage à la Présidente des parents d'élèves : Mme POUJADE et à Mme GESTES, Institutrice, qui se sont dévouées à fond pour que cette soirée soit réussie.

Tout comptes faits : 8.400 Frs de bénéfice net à diviser en deux. Un résultat jamais vu :

" MERCI " à tous

Je dois ajouter, tout de même, que ce ne sont pas les chasseurs qui ont rempli la salle : environ une dizaine - Au lâcher de faisans nous étions davantage !

La Fédération nous a donné un collier pour la chasse du chevreuil. C'était un dimanche après-midi que nous avons lâché les chiens, dans les Combes de YGOUNET.

Ceux-ci, après avoir bien mené, ont tourné dans les bois de VERNIQUE et, après plusieurs coups de fusil, un brocard de 27 Kg a été tué par Christian DELFAU; Yves FABRE l'a dépecé : travail difficile mais bien fait. Le soir, nous étions une dizaine pour déguster le foie à SCELLES et "SALUT l'ambiance".

L'année s'est passée paisiblement. Il s'est tué une vingtaine de lièvres, pas mal de lapins et une quarantaine de faisans, ainsi que des palombes et des bécasses.

La saison était terminée lorsque un samedi, vers 11 heures, des Chasseurs de FLAUJAC sont venus nous signaler la présence de sangliers sur le territoire d'ISSENDOLUS.

Ils m'ont demandé de réunir les chasseurs car ils allaient lâcher les chiens. Les sangliers étaient par les "Escabasses" ou les Combes Rouges. Nous étions 8 de la commune : VEDRUNES - LANDES - DELFAU - SARRAZI - PATROL - DELSAHUT E.- M.GALTIER et moi-même. Tous étaient partis avec leur voiture.

J'arrivais avec mon fourgon sur MALPIAL Haut quand je vis 3 voitures qui venaient à vive allure faisant, code et phare, des signes pour repartir vers la route du dépôt d'ordures. Je retourne donc, accélère et me mêle au groupe. Nous stoppons au croisement des ordures, et comme je descends de mon fourgon je vois un chien qui mène bon train, 150 m plus loin le sanglier qui coupe la route sous la Grange de CANCROS, traverse le champ. Vite je prends mon fusil et cours à la grangette de CAYROL, et à 80 m, devant nous, à découvert j'admire un beau sanglier, la queue en tire bouchon, courant, sautant les murs et traversant la route. Je n'ai pas tiré car à 80m avec une balle, le tir, avec nos fusils, n'est pas très précis.

Dans le même temps, VEDRUNES et DELFAU repartent à la voie ferrée, CHALLIER et LANDES arrivent et me demandent où est passé le sanglier. Je fais voir le passage. Ils lâchent 2 chiens de plus, monte avec eux, et nous partons au virage de TOULEYROU - 4 ou 5 voitures suivent - on s'arrête, on écoute, les chiens mènent. LANDES s'écrie "Je le vois", mais trop loin, le sanglier partait dans la direction de GABAUDET. Nous repartons donc à GABAUDET : un très bon poste. Ventre à terre nous arrivons et courrons au chemin qui monte au bois, mais... trop tard...!les chiens passent, nous repartons.

CHALLIER, un vrai chasseur de sanglier, dit " Il faut aller au four de REILMAC ", nous passons par des chemins pleins de rochers et de ronces, et toujours à vive allure. Enfin voici le four : 5 - 6 chasseurs arrivent, se postent nous entendons les chiens au loin, nous restons 10 minutes quand, tout à coup, les chiens tournent, nous reprenons la course, le sanglier se dirige vers SCHELLES, nous passons REILMAC et revenons à GABAUDET où nous nous postons. Une tronçonneuse couvre le bruit des chiens, mais cela vient vers nous. Une voiture arrive, et à ce moment-là le sanglier traverse. Impossible de tirer.

Nous repartons vers SCHELLES, nous allons nous poster : route du Cornouiller, et là il y a au moins 10 chasseurs : une véritable troupe. Les chiens viennent sur nous, un coup de fusil déchire le calme... C'est Gilles FAU qui vient de blesser le sanglier. Celui-ci saigne, mais continue sa route, longe la clôture du Grand Domaine. Les voitures repartent. Avec Jean-Luc MONTAL et M.Louis MONTAL nous faisons 2 Km, nous arrêtons, et là, le voyant plus vite que moi, Jean-Luc tire, le sanglier s'écroule : une balle en pleine tête, une bête de 50 Kgs.

Tout le monde arrive. On charge le sanglier. Chacun fait son commentaire? Certains prétendent qu'il y a eu un autre sur LUNEGARDE, et nous voilà repartis pour une autre folle course. Le soir, nous mangeons le foie à SCHELLES chez " Bienvenue"! 28 chasseurs à table, une vraie équipe et une bonne ambiance. Chaque chasseur raconte sa journée.

Le soir, le partage se fait. Les chasseurs d'ISSENDOLUS ont reçu, pour deux journées de chasse, une épaule et une moitié de sanglier.

Mon histoire est un peu longue, je souhaite qu'elle vous intéresse. Je voulais vous faire connaître une journée de chasse au sanglier . Nous avons participé à trois journées, et il s'est tué : 3 sangliers de 50 kgs et 60 Kgs et manqué: 6 de 35 Kgs.Les maladroits ont reçu des félicitations.

MERCI de votre attention !

Pierre PAYROL



1911



1867



1900 Av



" ESSOR AGRICOLE D'ISSENDOLUS "

1967 - 1987 : VINGT Ans AU SERVICE des AGRICULTEURS

Tout d'abord, en ce vingtième Anniversaire de la constitution de la C.U.M.A., ayons une pensée émue : pour tous les adhérents ou les Membres de leur famille décédés depuis la création de l'ESSOR Agricole d'ISSENDOLUS.

La réussite de cette Entreprise nous la devons à l'ensemble des adhérents, en premier lieu : à l'équipe du Conseil d'Administration qui, par son dévouement et son dynamisme, en a été l'aiguillon; à tous les adhérents qui, par leur discipline et leur esprit coopératif y ont largement contribué.

Que tous soient félicités et remerciés...

LA C. U. M. A. JOUE UN ROLE IMPORTANT DANS LE DEVELOPPEMENT DU MILIEU RURAL -

Sur le Plan humain : L'habitude d'exercer en commun des responsabilités de gestion les préparent, tout naturellement, à assumer des responsabilités plus larges au sein des organisations professionnelles et des collectivités.

Elle contribue à la formation des hommes, tant au plan professionnel qu'au plan de la solidarité et de l'évolution sociale.

Sur le plan technique : Le matériel est acheté dans un esprit tout entier tourné vers la qualité et la diversité, de façon à satisfaire pleinement les besoins des Sociétaires, au prix le plus juste.

La C.U.M.A. est source de progrès car elle pousse au choix des méthodes et des machines en fonction de l'avenir.

Sur le plan économique : Elle a permis, à chacun de ses adhérents, de réduire au minimum les Charges d'investissement en équipement et de comprimer ainsi les coûts de production. Il faut savoir que : 60 % des charges d'exploitation sont représentées par de la ferraille ? Ces charges sont ramenées en C.U.M.A. en dessous de 20 %.

Grâce à la C.U.M.A. la plupart des familles des adhérents ont pu accéder à un niveau de vie décent par une activité professionnelle et sociale, chaque jour plus développé grâce à l'utilisation au meilleur compte de techniques modernes.

Sur le plan animation : La C.U.M.A. mettait en place, en 1974, une Mutuelle d'entraide "COOP D'OR" apportant aux Agriculteurs une sécurité supplémentaire et un réconfort moral.

En 1977, elle participait activement à la naissance de l'EVEIL D'ISSENDOLUS "Comité des Fêtes, Club des Jeunes, Section Sportive", et de l'AMICALE des AINES. Ainsi elle a fait retrouver, au niveau de village, la solidarité, et aménager des loisirs qui sont toujours un élément important de la qualité de la vie.

En un mot, la C.U.M.A. a participé au

.../...

développement agricole et rural de notre Commune, en permettant aux Agriculteurs de travailler et vivre autrement !

" L ' A V E N I R "

Les projets ne manquent pas... :

- Construction d'un hangar pour remiser le matériel.
- Achat d'un tracteur de 80-100 CV. L'Agriculteur a besoin d'un tracteur puissant 20 ou 30 heures par an. Pour le reste : un 30-50 CV lui suffit largement. Un tracteur dans une exploitation de polyculture-élevage, c'est environ 50 % des charges de mécanisation.
- Le matériel est de plus en plus puissant et spécialisé, de ce fait plus cher. Ce matériel, qui ne peut être acquis par une C.U.M.A. de village, peut l'être par un ensemble de C.U.M.A. C'est pour ces raisons que des projets sont à l'étude avec la C.U.M.A. de BIO.

- Un projet personnel, à la tête de la C.U.M.A. depuis sa création, le pouvoir use, le dynamisme du début fait place, à la longue, à la routine, au conservatisme, néfaste au progrès. Les jeunes devront prendre le relais rapidement, apportant ainsi une vitalité nouvelle.

En conclusion, l'avenir de notre Agriculture passe d'abord par la mécanisation raisonnée des exploitations pour faire contrepoids à la mécanisation, à outrance, que nous connaissons autour de nous. Or, une mécanisation raisonnée - toutes les études le prouvent - peut permettre de gagner 1500 à 2000 Frs par mois, par exploitation. Ce n'est pas si mal.

Pour le reste, il n'y a pas cinquante issues. Si l'on veut " vivre debout ", il faut se prendre en charge et s'organiser.

Si l'on veut sauver l'exploitation familiale, à taille humaine - ce que tout le monde souhaite - il faut partager les charges et les ambitions.

A cet égard, la C.U.M.A. a un rôle essentiel à jouer.

Dans les dix ans à venir, si l'on veut échapper à la terrible alternative : rester ou disparaître, il faudra compter avec la C.U.M.A. car elle nous donne, en définitive, la liberté de rester à la terre.

Jean BRUNET





" LA MUTUELLE D' ENTRAIDE "

" EN 1986 "

La MUTUELLE d'ENTRAIDE vient de tenir son Assemblée Générale, avec toujours une aussi bonne participation de ses adhérents, puisque 14 étaient présents sur les 18 que compte la "MUTUELLE".

Après le rapport moral et financier diverses questions ont été posées :

I - Possibilité pour le malade qui n'adhère pas au Roud-Baller de pouvoir rentrer son foin avec celui-ci " facilité et rapidité du chantier " sous réserve que la C.U.M.A. donne son accord.

II - Pour la prochaine Assemblée Générale une convocation sera envoyée à tous les Agriculteurs: adhérents ou non.

Des explications sont données sur le Bal cantonal, manque de participation des Communes concernées... Faut-il trouver un autre moyen de divertissements pour faire déplacer les gens : la question reste posée !

Au cours de l'année écoulée la Mutuelle a eu l'occasion de manifester sa solidarité, et c'est avec beaucoup de bonne volonté que tout le monde a répondu : pour réaliser les semis de Printemps de l'un des adhérents hospitalisé pour une intervention.

A noter : que bien souvent ce n'est pas la personne malade ou accidentée qui demande l'Aide de la MUTUELLE (peur de déranger). C'est pour cela que tout membre de l'ENTRAIDE se doit d'avertir le Bureau lorsque un voisin ou un proche se trouve en difficulté.

En conclusion : que tout le monde se sente responsable.

Marcel CABANES

" POUR JOUER un Après-midi "

Placez un manche à balai, horizontalement, entre deux dossiers de chaises (les placets en dehors). Attachez à ce manche à balai différentes sortes de boîtes, petits seaux ou bidons. Au-dessus de chaque objet vous fixez avec une punaise, sur le manche à balai, de petites cartes portant un chiffre de 1 à 10.

Vous jugerez vous-même quel chiffre vous donnerez à tel ou tel objet, suivant la difficulté qu'il y a à lancer, dans la dite boîte, une petite balle de ping-pong ou un simple petit caillou. Si c'est un objet dont l'ouverture peut facilement être atteinte, on mettra le chiffre 1 ou 2.

JEU : Il s'agit de se passer, de l'un à l'autre, un couteau transportant un bouchon de bouteille, sans faire tomber le bouchon. Celui qui provoque le petit accident devra payer "un gage".

~ Divers sur Issendolus ~ Divers sur Issendolus ~

ISSENDOLUS

Superficie : 1891 Hectares ~ Altitude : 330 mètres

Population : 397 Habitants - Hydrographie : Perte de C A B A RIOU
Perte de L'HOPITAL

MONUMENTS HISTORIQUES

Classés : Salle Capitulaire de L'HOPITAL (13^e Siècle) - Arrêté du 04.01.1921 -
Deux Domaines sur le domaine de GABAUDET (sur la propriété de Mr THAMIE) - Arrêté du 28.08.1934.

Inscrit sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets immobiliers classés :

- Bas Relief -Ste FLEUR) -Bois polychrome du 18^e Siècle (Arrêté du 03.02.1976)
- Statue (Vierge)-Bois polychrome du 18^e Siècle (Arrêté du 03.02.76)
- Reliquaire de Sainte FLEUR (Arrêté du 16.05.1984)

CULTE

Prêtre : Abbé CAYLA Eloi - Presbytère d'ISSENDOLUS

Messe Dominicale : à 11 Heures

Pèlerinage : Retraite en l'honneur de Sainte FLEUR : du 1 au 4 Octobre 1987.

ENSEIGNEMENT

Ecole Primaire : Madame GESTES Yvonne - Institutrice -

ARTISANS

Couvreur-Zingueur : CAYROL Michel à SUQUET d'ISSENDOLUS :
Tél. 65.40.87.68

Ebénisterie-Sculpture-Restauration de Meubles : ESTEVES de OLIVEIRA José-Luis à Lacanetie d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.89

Maçonnerie Générale : S. D. F. DELPON Georges et Denis à Dadot d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.82.46

" " - DELLAC Bernard - La Peyrie d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.86.94

Maçonnerie - Carrelage - Tailleur de Pierres - Restauration -
- GUERREIRO José - Les Bories d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.91.41

Menuiserie - Charpente : BOUVY Edouard - L'Hôpital d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.80.68

" " - PAYROL Pierre - Bourg d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.82.51

Menuiserie : DELSAHUT Jean-Louis à L'Hôpital d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.81.47

Revêtements Sols & Murs - Toiles Murales - Cheminées : BATUT Michel
au Brél d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.81.13

I S S E N D O L U S (suite)

Peinture - Papiers Peints - Vitrerie : SANCHEZ Patrick à L'Hôpital d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.93.98

COMMERCES

Café - Restaurant : Mme GAUTIE Denise - Bourg d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.80.52

Epicerie - Alimentation Générale - Mercerie - Fruits & Légumes :
- Melle FABRE Yvette - Bourg d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.87.91

Location Chaises et Tables : Mme LAPARRO Simone - L'Hôpital d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.71

Messageries - Déménagements : Transports POUJADE Frères, aux Bois d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.22

Négoce de Timbres : Le Causse Philatélie, Au Causse d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.91.68

Négoce de Produits Chimiques : Quercy Chimie à Touleyrou d'ISSENDOLUS - Tél. 65.33.10.43

Récupérateur de Cartons : Mr REILHAC Henri à Arman d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.85.40

DIVERS

Recette Locale des IMPOTS - Bureau de Tabac : Mme BIROU Armande à L'Hôpital d'ISSENDOLUS -

Dépôt de Gaz : Mme BRUNET Simone à L'Hôpital d'ISSENDOLUS
" " Mme FABRE Marcelle - Bourg d'ISSENDOLUS

Dépôts de Journaux : "La Dépêche", "La Vie Quercynoise", "Presse Catholique" : Melle SASMAYOUX, Bourg d'ISSENDOLUS
" " - "Presse-Service" : Epicerie FABRE Yvette
" " " " Café-Restaurant GAUTIE Denise

CORRESPONDANTS de PRESSE

"La Dépêche" : Mme BRUNET Simone - Tél. 65.40.87.73

"L'Auvergnat de Paris" : Melle SASMAYOUX Augusta - Tél. 65.40.80.50

"La Vie Quercynoise" : Melle SASMAYOUX Augusta : Tél. 65.40.80.50
" " : Mr BRUNET Jean - Tél. 65.40.86.67

LOISIRS

Camping - Piscine - Mr LAPARRO Roger à Teulières d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.86.71

Randonnées équestres - Travail chevaux - Stages : "Les Ecuries de MALPIAL" - Tél. 65.40.58.26

Initiation à la Sculpture sur Bois : Mr ESTEVES de OLIVEIRA José-Luis à Lacanetie d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.89

Gîtes Ruraux : Mr LAPARRO Jean-Louis à Teulières d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.86.71

Disco-Mobile : Animation Soirées - Bals - Mariages : "MOBIL-REMIX" DELSAHUT Eric à L'Hôpital d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.92.25

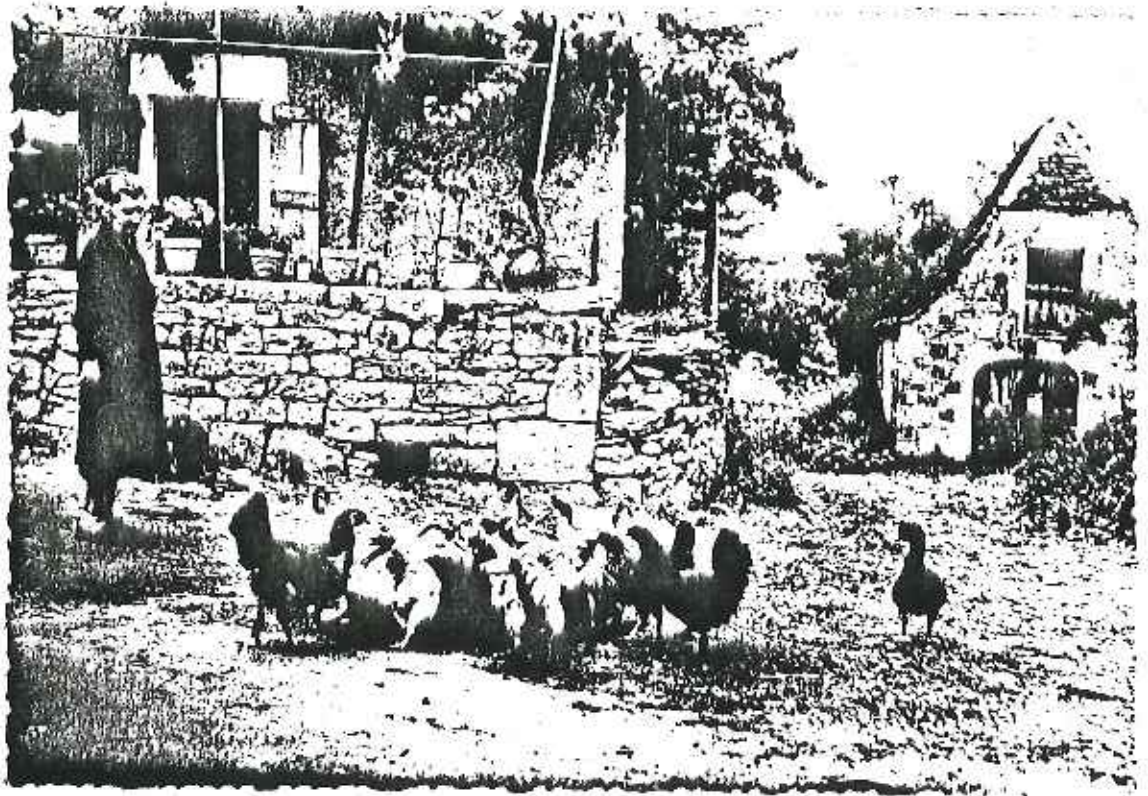
FÊTES VOTIVES : Fête de l'HOPITAL : 27 & 28 JUIN 1987
" " Fête d'ISSENDOLUS : & AOUT 1987

- BALS MUSETTE - FÊTES VOTIVES - AUBADES -

" FRANCK DUMANCIE et son ENSEMBLE "

L'HOPITAL - ISSENDOLUS - Tél. 65.40.87.57

Scènes d'animaux de notre vie locale



« La Moisson bat son plein »

